

Avis d'Appel Public à la Concurrence

1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet du pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENNES

Type et Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 200 069 300 00206

Adresse : Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 - 65290 JUILLAN

Code NUTS : FRJ26 Hautes-Pyrénées

Groupeement de commandes : Non

Département de publication : Hautes-Pyrénées (65)

2 COMMUNICATION

Identification interne de la consultation : 26EET07

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Courriel du contact : eaux.mp@agglo-tlp.fr

Courriel auprès duquel des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
eaux.mp@agglo-tlp.fr

Courriel auprès duquel des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
eaux.mp@agglo-tlp.fr

Courriel auprès duquel les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : eaux.mp@agglo-tlp.fr

3 PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 04/09/2026 à 17h00.

Service Communautaire Eau / Assainissement / GEPU

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

Les variantes sont interdites : Oui

4 IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : INSTALLATION DE TELESURVEILLANCE POUR LE SUIVI DES NIVEAUX DES RESERVOIRS SUR LE SECTEUR SUD DE LA CATLP

Code CPV principal – Descripteur principal : 45311000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : INSTALLATION DE TELESURVEILLANCE POUR LE SUIVI DES NIVEAUX DES RESERVOIRS SUR LE SECTEUR SUD DE LA CATLP.

Lieu principal d'exécution du marché : Réservoirs de LIAS, de Aranou (à GAZOST), de OURDIS-COTDOUSSAN, de Boustu (à SEGUS), de LANSO (à SERE-LANSO), SERE 1 et 2 (à SERE-LANSO), traitement U.V. de SERE (à SERE-LANSO), station de traitement et de reprise de BOURREAC et réservoir de JULOS.

Durée du marché (en mois) : 6 mois à compter de la date de réception de la notification.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix (100 %)

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visites obligatoires : Oui

le 21 juillet 2026 à 9h00 au Réservoir de OURDIS-COTDOUSSAN Chemin de La Lanne

Coordonnées géographiques 43° 2' 42.3" N - 0° 1' 16.94" E

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 3 ou 5 % (selon les conditions fixées à l'article R. 2191-33 du CCP) du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des

Service Communautaire Eau / Assainissement / GEPU

avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prix unitaires révisables. Financement par les ressources propres du pouvoir adjudicateur. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception des situations.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres informations complémentaires :

- Aucune négociation ne sera effectuée. Le cas échéant, il pourra être proposé aux candidats ayant déposé une offre irrégulière au sens de l'art. L.2152-2 du Code de la Commande Publique, de régulariser leur offre dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la réception de la demande de régularisation, à condition que l'irrégularité de l'offre ne soit pas substantielle et que l'offre ne soit pas anormalement basse.
- Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
- Unité monétaire utilisée, l'euro (€).

Date d'envoi du présent avis : 02/07/2026